

Accompagnement VAE



Prérequis : avoir une expérience significative en lien avec le diplôme visé

▶ Contenu de l'accompagnement

1

Dépôt du dossier de faisabilité sur [France VAE](#) : repérage des formations si nécessaire, définitions du parcours, choix du financement (accompagnement et frais administratifs du certificateur).

Après l'obtention de la recevabilité par le certificateur, l'accompagnement se met en place. Le conseiller du CIBC accompagne le candidat à constituer son dossier dans lequel ses activités sont décrites. Ce dossier est évalué par un jury lors d'un entretien.

L'accompagnement à la VAE proposé par le CIBC permet d'explicitier ses expériences, à l'écrit et à l'oral.

2

Mise en place de la méthodologie : définition des modalités du parcours d'accompagnement individualisé, établissement d'un planning prévisionnel de l'accompagnement, appropriation des attendus du livret d'expérience.

3

Analyse du parcours : repérage des réalisations significatives afin de valoriser le parcours d'expérience.

4

Décryptage du référentiel : étude de la certification visée et mise en perspectives avec le livret d'expérience.

5

Choix et explication des expériences : explicitation des activités professionnelles, formalisation des compétences.

6

Formalisation du dossier : fond, forme, preuves. Formalisation du dossier de validation.

7

Préparation de l'entretien avec le jury : mise en pratique avec simulations de l'épreuve orale. Présentation du dossier et réponse aux questions du jury. Dans le cas d'une validation partielle : **suivi post jury**.

L'accompagnement VAE par le CIBC 33, c'est :

- **Une relation de confiance** avec un conseiller **près de chez vous**.
- **Un accompagnement complet** incluant le suivi post-jury, si nécessaire.
- **Un accompagnement individualisé** en termes de contenus, méthodes et supports.
- **Un conseiller expert** tout au long du parcours.



Modalités de l'accompagnement



21 h d'accompagnement



2 100 € | Prestation finançable par le compte personnel de formation (CPF), l'entreprise ou l'OPCO. Ce prix ne comprend pas les frais administratifs définis par le certificateur.



L'accompagnement se déroule en présentiel dans nos locaux à [Bordeaux](#), [Bruges](#), [Langon](#), [Libourne](#), [Mérignac](#), Plassac ou en distanciel.



Démarrage dès obtention de l'accord de financement



05 57 54 25 00 | architectevae@cibc33.fr



Tous nos sites et prestations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Une question sur l'accessibilité de nos accompagnements ?
Contactez notre référent handicap à l'adresse suivante :
referenthandicap@cibc33.fr

Plus d'informations

